



N° 420 - Mai 83 - 4 F

ISSN 0012-6411

**Samedi 4
et dimanche 5 juin
à Saint-Denis
(Nouvelle Bourse du Travail)**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du MRAP

Qui peut participer à l'Assemblée générale ?

Tous les membres du MRAP ayant adhéré avant le 31 mars 1983 et ayant réglé leur cotisation pour 1983 avant le 20 mai 1983.

QUE FAIRE ?

Faire parvenir au Secrétariat national les noms et adresses des participants avant le 31 mai (voir le bulletin paru dans **Droit et Liberté** d'avril 1983).

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

Les membres du MRAP qui ne peuvent être présents ont la possibilité de donner procuration à un autre adhérent (voir également le bulletin dans **Droit et Liberté** d'avril 1983).

Un participant ne peut être porteur de plus de 10 procurations.

COMMENT ACCEDER A LA NOUVELLE BOURSE DU TRAVAIL DE ST-DENIS ?

- De Paris, prendre la ligne de métro n° 13 Chatillon/Montrouge-Saint-Denis Basilique.
- Descendre à la station **Saint-Denis Porte de Paris** (à 20 minutes de Saint-Lazare).
- Prendre la sortie « boulevard Marcel-Sembaat, côté numéros impairs ».
- Près de la sortie du métro, prendre la rue du Christ. L'entrée de la Bourse est au bout (rue Bobby Sands). (Possibilités de parking à proximité.)

● **Samedi 4 juin**

Ouverture à 9 heures - Séances à 9 h 30 et à 14 h 30 - Soirée culturelle à 20 h 30 (1)

● **Dimanche 5 juin**

Séances à 9 heures et à 14 h 30 - Clôture à 17 heures.
(Pour l'ordre du jour et le détail du déroulement, voir **Droit et Liberté** d'avril 1983.)

(1) Sketches extraits de la pièce de Jacques Baillon « **Les races sont comme les fleurs, il y en a de toutes les couleurs** », interprétés par la troupe de Rafael Gozalbo. Intermèdes par des musiciens, danseurs, chanteurs des divers continents.

Deux documents préparatoires

LE numéro d'avril de « **Droit et Liberté** » est paru avec un gros retard, dont nous nous excusons. Deux semaines après, voici donc le numéro de mai.

C'est un numéro spécial de 12 pages, composé des deux documents élaborés pour l'Assemblée générale, et dont tout membre du MRAP est invité à prendre connaissance avant.

— Le premier, d'Albert Lévy : L'action présente du MRAP et ses perspectives (le MRAP... pour... quoi ?) ;

— Le second, d'Alain de Goer : Eléments de réflexion sur le fonctionnement du MRAP (le MRAP... comment ?).

Les rubriques habituelles sont donc reportées au numéro de juin. ■

Munissez-vous de votre
exemplaire
de « **Droit et Liberté** »
en vous rendant
à l'Assemblée générale.

L'ACTION PRÉSENTE PERSPECTIVES

I Racisme et antiracisme aujourd'hui en France

EN analysant les conditions nouvelles de l'action du MRAP, à notre dernier congrès, voici un an, nous percevions nettement l'émergence de ce que nous avons nommé un **racisme d'opposition**: racisme à double détente, si l'on peut dire, présentant les immigrés — et à l'occasion, les juifs — comme coupables d'une quantité croissante de méfaits, et accusant par ricochet le gouvernement et sa majorité d'une complaisance abusive envers eux, au détriment des Français. Mais nul d'entre nous, sans doute, ne prévoyait l'ampleur que ce phénomène allait atteindre au début de 1983, au cours de la campagne des élections municipales.

Une poussée inquiétante de racisme

Sur les thèmes du chômage, de la délinquance, des déficits de la Sécurité sociale et du commerce extérieur, de l'« invasion » ou de la « colonisation » menaçant nos droits, nos libertés et notre identité même, les immigrés ont été placés au centre de cette bataille, non seulement par l'extrême-droite, mais aussi par maints candidats de l'opposition qui, pour s'en distinguer, s'affirment républicains.

Ainsi, nous avons assisté à une énorme **dramatisation** de problèmes réels et préoccupants, sans la moindre tentative de les étudier rationnellement et de leur rechercher des solutions. Il fallait susciter la peur, les passions malsaines, et bloquer toutes les issues.

Le racisme a joué son rôle habituel de mystification, de division et de diversion. Il s'est, de plus, trouvé **banalisé**, dans la mesure où des hommes politiques connus pour leur honorabilité s'en sont saisis et l'ont utilisé avec un vocabulaire plus châtié, moins repérable que celui des groupes extrémistes, entraînant dans la confusion des gens de bonne foi sur des positions douteuses.

Des positions conduisant en fin de compte, et malgré certaines dénégations, à une alliance de fait, et de fond, avec le Front national, le P.F.N., la Nouvelle Droite sous ses divers aspects et tous les tenants d'un poujadisme plus ou moins musclé. Même quand ce n'était pas aussi flagrant qu'à Dreux, des activistes de ces formations racistes ont été accueillis dans bien des listes conçues pour réunir l'ensemble des adversaires de la Gauche.

Sinon, le regroupement s'est opéré au second tour avec un minimum d'effort, grâce à la concordance des propos sur l'immigration. Dans le cas unique du 20^e arrondissement de Paris, un Le Pen a pu obtenir par lui-même plus de 10 % des suffrages en reprochant à son concurrent de la droite « classique » de lui voler ses « idées ».

Nous sommes pleinement conscients de la gravité de ces faits, dont les conséquences risquent d'être durables. Ils rejoignent la campagne odieuse, sur des thèmes analogues, menée depuis bientôt deux ans, au moyen de tracts anonymes distribués dans toute la France, tels que « Mon cher Mustapha », « Trop c'est trop » ou « Les droits des immigrés », parfois repris à leur compte par des périodiques locaux. En outre, on ne peut séparer de cette propagande haineuse les actes criminels perpétrés dans la dernière période et qui en sont, en quelque sorte, la matérialisation.

Jusqu'à l'explosion de La Cayolle, qui a coûté la vie à un enfant gitan de 11 ans, le racisme n'a pas cessé de faire des victimes en France, qu'il s'agisse de coups de feu tirés contre des Magrébins par des commandos en Corse et à Strasbourg, ou par un voisin irascible à Nanterre, ou encore par des policiers à Châtenay-Malabry, sans oublier les attentats meurtriers dirigés contre la communauté juive l'été dernier.

En présence de tracts et journaux électoraux (ou post-électoraux) tombant, selon nous, sous le coup de la loi du 1^{er} juillet 1972, nous avons engagé une dizaine de poursuites. Nous diffusons activement nos propres tracts et nos brochures sur l'immigration, pour contrecarrer les préjugés systématiquement attisés. Nous alertons toutes les forces politiques, sociales et morales, le gouvernement, les élus, pour qu'à une campagne raciste sans précédent réponde la mobilisation antiraciste sans précédent dont la France a un besoin urgent et profond.

Le MRAP et la politique

Il importe, dans ce contexte particulier, de rappeler clairement l'optique dans laquelle s'exerce notre action. Le MRAP ne se termine pas en fonction des clivages politiques, il se prononce sur des faits précis, sans compromission ni parti-pris. Il ne porte pas de jugement global sur la situation en France ou ailleurs, il intervient dans le seul domaine du racisme, examinant avec le maximum d'objectivité comment et pourquoi ce fléau se manifeste, afin de le combattre avec efficacité.

Si nous condamnons vigoureusement l'attitude de certains d'entre eux, notre réprobation ne s'étend pas en bloc à tous les candidats de l'Opposition. En faisant preuve d'une vigilance sans faille, nous avons la ferme et loyale intention de coopérer sans restriction avec les

maires, les conseillers qui veulent favoriser la compréhension mutuelle entre les diverses communautés qui cohabitent dans leur municipalité et dans l'ensemble du pays : il en est de toutes opinions. A plus forte raison, nous ne saurions fractionner les citoyens d'après leur choix réel ou supposé lors des élections. Nous l'avons souvent souligné : au plan des individus, la ligne de partage entre racistes et antiracistes ne s'identifie à aucun moment à celle qui sépare la Majorité de l'Opposition. Les bonnes volontés sont légion. Et c'est avec toutes que nous agissons : c'est la population entière, la société entière, sans distinctions, que nous nous donnons pour mission d'éclairer, d'informer, de libérer de cette mutilation de l'esprit et du cœur, de cette atteinte aux libertés, à la dignité de tous, qu'est le racisme.

Réalisations, insuffisances, contradictions...

C'est dans le même esprit que nous nous efforçons de formuler une juste appréciation des faits et gestes de la Majorité et du gouvernement.

Nous y relevons des orientations, des réalisations répondant à nos vœux, mais aussi des insuffisances non négligeables, voire même des contradictions troublantes.

A plusieurs reprises, le nouveau pouvoir a condamné sans équivoque le racisme sous ses diverses formes et les violences perpétrées à l'encontre soit de la population immigrée, soit de la population juive. Des auteurs de crimes racistes ont été arrêtés ; des groupements qui en organisaient, parmi d'autres exactions, tels le S.A.C. et Action Directe, ont été dissous. On ne saurait pourtant affirmer que toute inquiétude est dissipée. N'est-il vraiment pas possible de faire la lumière sur les graves attentats de ces dernières années, de Copernic à la rue des Rosiers, sur les assassinats de Laid Sebaï, Henri Curjel ou Pierre Goldman ? Ne peut-on pas démanteler ces groupes néo-nazis qui s'emploient, sous des sigles changeants, à semer la terreur et à saper la démocratie ?

Par ailleurs, il convient de noter, comme des résultats des orientations actuelles, l'institution d'un jour férié le 8 mai, l'inculpation de Maurice Papon à Bordeaux, ainsi que l'arrestation et l'expulsion de Klaus Barbie, en accord avec le nouveau gouvernement de gauche en Bolivie.

Les directives aux administrations, à la police, aux Parquets, aux enseignants tendent à bannir le racisme à l'intérieur de l'appareil d'Etat et à le faire reculer dans la vie quotidienne. Mais leur mise en pratique demande encore de sérieux efforts. Il faut que cessent les incompréhensions, les lenteurs, les trop nombreuses « bavures », et c'est notre tâche d'y contribuer.

DU MRAP ET SES

Albert LEVY, Secrétaire général.

Concernant les immigrés, les mesures prises dès 1981 remédiaient aux injustices les plus criantes héritées du précédent septennat : régularisation de plus de 130 000 « sans papiers » ; levée des restrictions au droit d'association ; protection contre les employeurs organisant le travail illégal ; abrogation de la Loi Bonnet, remplacée par un texte qui rend les expulsions exceptionnelles et réduit les occasions d'arbitraire. Au total, nous considérons ces mesures comme positives, même si nous en avons critiqué certains aspects.

Nous avons dû pourtant déposer deux recours au Conseil d'Etat contre des textes d'application qui ouvrent indubitablement la voie à des injustices ou des brimades inacceptables : il s'agit du certificat d'hébergement signé du maire, exigé lorsqu'un étranger veut inviter un parent pour moins de trois mois ; et de la possibilité, malencontreusement escamotée, bien qu'inscrite dans la loi, pour les personnes refoulées, de disposer d'un délai franc de 24 heures afin de prendre contact avec leur famille, leur conseil, un avocat, un interprète, et de recevoir par écrit une notification motivée.

Parallèlement, notre permanence juridique est intervenue, souvent avec succès, en faveur de milliers de personnes en difficulté administrative ou victimes d'actes racistes.

Mais l'essentiel est que le changement radical de politique à l'égard des immigrés, libérant ceux-ci des pires contraintes et menaces qui pesaient sur eux, leur a permis de défendre plus efficacement leurs droits et leur dignité. Les grèves des O.S. chez Citroën, Tolbot et Renault — impensables avant mai 1981, en raison des représailles immédiates qu'elles auraient entraînées de la part du patronat et de l'Etat — ont mis fin à une situation d'oppression et de mépris évoquant l'esclavage. Désormais, les travailleurs de ces entreprises, et de beaucoup d'autres, vivent et luttent dans de meilleures conditions, et commencent à éprouver les droits nouveaux obtenus par tous les salariés en application des Lois Auroux.

Immigration : les options fondamentales

Peu à peu, à travers les déclarations et documents publics, comme par des dispositions concrètes, nous avons vu se dégager les options fondamentales du gouvernement, qui constituent un ensemble cohérent. Elles comportent trois volets :

— D'une part, l'arrêt de l'immigration, en rupture avec les pratiques antérieures de rotation, qui encourageaient la présence d'un volant permanent de main-d'œuvre clandestine, avec les pressions qui s'ensuivaient, sur elle et sur l'ensemble du marché de l'emploi.

— En second lieu, l'insertion des immigrés se trouvant en France, ce qui implique le bénéfice de tous les services de droit commun, adaptés s'il le faut à leurs besoins particuliers, donc un refus de la marginalisation existante. Insertion sociale, précisons-le, qui doit aller de pair avec l'affirmation, l'épanouissement et la rencontre des identités et des cultures des diverses communautés.

— Enfin, la transformation des rapports avec les pays d'émigration et, plus généralement, ceux du Tiers Monde, pour favoriser leur développement, dans le cadre d'un nouvel ordre économique mondial, fondé sur l'égalité et l'intérêt mutuel.

Bien sûr, la mise en œuvre de cette politique ne va pas sans problèmes.

L'arrêt de l'immigration, expliqué par la situation de l'emploi, ne peut s'imposer par le seul contrôle des frontières, qui risque — on l'a vu récemment — de dégénérer en refoulements aveugles. Il implique d'abord, comme nous le disions dans notre Manifeste du début de 1981, que les employeurs se voient réellement interdire tout recours à des travailleurs clandestins sous-payés. Par ailleurs, c'est une entreprise de longue haleine que de faire disparaître dans les pays d'origine la misère qui entraîne les départs. Il faut donc très vite aider à un développement conforme aux intérêts nationaux de ces pays et assurer une formation adéquate aux immigrés qui souhaitent y retourner.

Concernant l'insertion, l'héritage du passé est si lourd, si douloureux, que des transformations s'imposent dans les structures mêmes de notre vie sociale. Le gouvernement a eu raison de faire réaliser des études sérieuses sur la cohabitation dans les villes et particulièrement les « cités-ghettos » (Commission Dubedout), sur « l'insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française » (Rapport Marangé-Lebon), la prévention et la répression de la délinquance (Commission Bonnemaison), les cultures et l'information des immigrés (Commission Française Gaspard), les relations intercommunautaires ainsi que la condition des originaires des D.O.M.-T.O.M. (Commission du Plan), de mettre en place des Zones d'éducation prioritaire, la Formation professionnelle des 16-18 ans, puis des 18-25 ans, des programmes de réhabilitation et de construction de logements sociaux. Il a eu raison, en un mot, de s'attaquer aux situations génératrices de marginalisation et de tensions racistes.

Le MRAP s'intéresse vivement à ces travaux, à ces initiatives. Il participe à la réflexion dans tous ces domaines. Il a sa place dans les réalisations qui en découlent. Car notre activité n'est pas seulement de dénonciation et de riposte immédiate. Aujourd'hui plus que jamais, nous pouvons et devons mener un travail constructif, en profondeur.

La mobilisation indispensable

Mais, dans notre souci de juger avec équité les comportements des pouvoirs publics, il nous faut enfin exprimer l'inquiétude que nous ressentons devant les prises de positions de certains responsables au cours de la dernière période.

Nous estimons que la grave poussée de xénophobie alimentée par l'Opposition n'a pas donné lieu à la réaction vigoureuse que l'on pouvait attendre.

Dès le lendemain des élections cantonales, il y a un an, un important dirigeant de l'Etat, qu'une délégation du MRAP avait rencontré, nous avait dit prévoir que les municipales auraient pour enjeu la sécurité et l'immigration. Nous avons insisté depuis, à travers maintes démarches, sur la nécessité de ne pas laisser le champ libre à l'idéologie raciste, et de donner à l'opinion publique les moyens d'en affronter l'offensive, par une information et une sensibilisation appropriées.

Quelle n'a pas été notre surprise, lors de la grève de Citroën, d'entendre le Premier ministre et deux autres membres du gouvernement faire chorus avec ceux qui accusaient les immigrés de vouloir dominer la France, de mettre en danger l'économie nationale et de se laisser manipuler par d'obscures forces islamiques.

Que l'on compare ces tentatives pour discréditer les immigrés en lutte avec la compréhension manifestée ensuite envers les médecins hospitaliers, dont la longue grève a mis en difficulté d'innombrables malades et creusé encore le déficit de la Sécurité sociale. Que l'on pense aussi à la sympathie témoignée aux Polonais dont les activités sociales et politiques prennent appui sur leurs convictions religieuses : ce qui est valable pour des catholiques serait-il (le cas échéant) inadmissible pour des musulmans ?

Le plus lamentable dans ce terrible faux-pas, c'est qu'il a contribué au climat de haine et de confusion fomenté par les adversaires de la Majorité, et dont ils allaient tirer le plus grand profit.

Lorsqu'à la mi-janvier, une brochure gouvernementale a été tirée à plus de deux millions d'exemplaires pour répondre aux idées fausses répandues sur les immigrés, il était bien tard. Mais pourquoi cette soudaine décision de ne pas la distribuer ? A-t-elle été jugée mauvaise ? A-t-on reculé au dernier moment devant l'indispensable bataille pour la vérité et la justice, contre le déchaînement du racisme d'opposition ? Nous l'ignorons, quant à nous.

Et nous constatons avec tristesse que certains candidats de la Gauche — l'exemple le plus connu étant celui de Marseille — ont non seulement fait le dos rond devant le déchaînement du ra-

cisme, mais aussi des ronds de jambe pour obtenir des soutiens ambigus.

Nous nous sommes tournés vers le Président de la République, sollicitant de lui une audience par lettre du 10 mars 1983. En vain. Fin avril, il a suffi à M. Ferrasse, défenseur du régime raciste de Pretoria, de lancer un appel à la cantonade pour être reçu quelques jours plus tard (1).

L'an dernier, la radio et la télévision renonçant, semblait-il, aux vieux ostracismes, avaient donné plusieurs fois la parole au MRAP, à l'occasion notamment de la Journée internationale contre le racisme. Or, cette année, nos demandes réitérées se sont heurtées, pour le 21 mars, à un blocage quasi total, tandis que l'on rendait la vedette à une association qui l'occupait dans le passé. Quelles préventions, quelles mises en garde ont joué — nous n'osons dire : quelles directives ?

Toujours est-il que le MRAP et ses idées étant à nouveau écartés, il n'a pas été répondu comme il l'aurait fallu aux menées anti-immigrés ni avant, ni pendant, ni après la campagne électorale. Pas davantage aux excitements cent fois proférés pour condamner la décision gouvernementale d'interdire les relations sportives avec l'Afrique du Sud. De même que, l'été dernier, après l'attentat de la rue des Rosiers, nous n'avons pas pu faire connaître nos positions au moment où se multipliaient les excitations anti-arabes et bellicistes. Comme nous l'avons écrit à la présidente de la Haute Autorité de l'Audiovisuel, nous ne prétendons pas au monopole de la lutte contre le racisme. Mais nous demandons une véritable objectivité, un véritable pluralisme, dans le Service public de l'information ; et nous pensons que ses animateurs, qui ont le devoir de s'impliquer dans cette lutte, devraient dans certaines circonstances, se concerter avec le MRAP.

Résumons. Parce que le gouvernement s'est prononcé nettement et a pris des mesures d'une indéniable valeur contre le racisme, toute manifestation de celui-ci est aujourd'hui dirigée contre lui. En combattant résolument le racisme, il se renforce lui-même tout en protégeant la société contre un mal dangereux.

Nous savons que les réformes positives ne sont pas venues spontanément. Dans le contexte d'un puissant mouvement populaire, elles traduisent des revendications que nous défendons depuis des années. Aujourd'hui, de multiples forces tentent d'arrêter les évolutions en cours, dans ce domaine comme dans bien d'autres. C'est pourquoi nous devons plus encore nous mobiliser, mobiliser l'opinion antiraciste et démocratique, pour appuyer tous les efforts, toutes les réalisations qui vont dans le bon sens, pour faire échec à la recrudescence des haines et des violences racistes, pour peser du côté du progrès, vers une France nouvelle, à la fois plurielle et réconciliée.

(1) Le MRAP doit être reçu avant son Assemblée générale par M^{me} Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargée des Travailleurs immigrés, et par M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la Présidence de la République.

II Objectif : une société interculturelle

C'est ce que nous appelons une société interculturelle : c'est-à-dire une société où les différentes cultures, celles des régions, des communautés religieuses, des immigrations, s'exprimeraient sans entraves et, au lieu de s'opposer, s'enrichiraient les unes les autres à travers des échanges amicaux.

Ce qui se passe aujourd'hui montre combien il est souhaitable d'en arriver là pour que les rapports entre tous ceux qui vivent ensemble sur le sol français deviennent vraiment humains. Mais aussi nous ressentons d'une façon aiguë l'ampleur de la tâche, la nécessité de bien expliquer les conditions actuelles et les objectifs à atteindre.

Une donnée durable

Tout d'abord, un constat : les travailleurs étrangers et leurs familles représentent un peu plus de quatre millions de personnes, soit 8 % de la population. Ils tiennent une place importante dans le pays, construisant un logement sur trois, une voiture sur quatre, neuf kilomètres d'autoroute sur dix. Les deux tiers d'entre eux vivent ici depuis plus de quatorze ans. La plupart de leurs enfants sont nés et ont grandi en France, ont fréquenté les écoles françaises ; un sur trois de ces jeunes issus de l'immigration est d'ailleurs de nationalité française. Si, par hypothèse, cette population disparaissait tout à coup, il en résulterait un vide catastrophique, un effondrement de nos activités économiques et sociales, aux conséquences incalculables — n'en déplaise aux démagogues qui réclament à grands cris son départ. En fait, tout, dans la situation actuelle, amène à considérer la présence des immigrés dans ce pays comme une réalité durable. Qu'on le veuille ou non, qu'on s'en réjouisse ou le déplore.

En outre, plusieurs facteurs laissent prévoir qu'ils conserveront longtemps encore leurs diverses identités culturelles.

Les précédentes immigrations, qui se sont progressivement fondues dans la nation française, avaient souvent coupé les ponts avec leurs origines et désiraient s'assimiler. Les travailleurs venus au cours des dernières décennies entendaient au contraire retourner chez eux après avoir amassé un pécule. Si beaucoup ont perdu cette illusion, s'ils se sont adaptés tant bien que mal, attachés dans l'exil par leurs enfants, même s'ils envisagent de rester au moins jusqu'à l'âge de la retraite, toujours est-il qu'ils demeurent étroitement liés à leur pays et à leur milieu.

Les communications, en effet, tissent désormais des relations qui n'existaient pas auparavant. Vacances chez soi et visites des familles permettent de garder un contact vivant. Presse, radio et télévision apportent des informations fréquentes. Le téléphone peut rapprocher à tout moment, même des gens qui ne savent ni lire ni écrire.

Si la proportion des étrangers en France reste comparable à celle d'il y a cinquante

ans, leur nombre plus élevé, leur concentration dans certaines régions, dans des entreprises et des quartiers déterminés les conduisent à conserver leurs modes de vie et de pensée, d'autant plus qu'ils se distinguent des conceptions ambiantes, d'avantage d'ailleurs pour les Maghrébins et les Africains que pour les originaires de pays latins et chrétiens. Il n'est pas jusqu'au racisme, très vif à leur égard, qui ne contribue au repli et donc au maintien de l'originalité des communautés immigrées, y compris les nouvelles générations.

Notons enfin que le « droit à la différence » est beaucoup plus admis et revendiqué que dans le passé. Des peuples, dans le monde entier, s'en réclament pour faire valoir leur identité bafouée parfois durant des siècles. Les descendants des immigrés d'hier — par exemple, les Arméniens — ou encore les originaires des D.O.M.-T.O.M., dont on a voulu avec insistance faire des « Français à part entière », ou, sur un autre plan, les jeunes juifs, éprouvent le besoin d'affirmer et d'assumer leurs lointaines racines culturelles, non sans outrances à l'occasion. A plus forte raison les immigrés et leurs enfants, isolés et brimés...

S'entendre ou s'entre-déchirer ?

Pluri-ethnique et pluri-culturelle : voilà donc une donnée visible à l'œil nu, incontournable de la société française. C'est nier délibérément cette réalité, c'est semer la division, la haine, voire la violence, que de prétendre, comme le fait cet éminent candidat de l'Opposition dans le 18^e arrondissement de Paris, vouloir « éviter que la France ne se transforme en une société multiraciale, et (...) faire en sorte qu'elle conserve le visage millénaire que nous lui aimons ». Trop tard, Monsieur le député, vous le savez bien ! Le visage de la France change, a changé sans cesse au cours des millénaires. Sa culture, ses traditions ont toujours été, dans le passé comme aujourd'hui, confrontées à d'autres influences : italiennes, avec la Renaissance, allemandes avec le Romantisme, africaines avec le Surréalisme.

Aujourd'hui, elles sont menacées en premier lieu par les pressions commercialisées venant d'Amérique. Les contrebalancer par une ouverture aux autres cultures méditerranéennes, ne serait-ce pas un moyen de résister, de sauvegarder la personnalité française, même si elle évolue, comme cela fut toujours, grâce à de fructueux échanges ? La nation française n'est pas figée. Le monde non plus. Alors pourquoi affoler les gens ? Pourquoi cette provocation ?

Plus réaliste apparemment, le quotidien économique **Les Echos** écrit (le 14 décembre 1982) : « La politique du "retour" a échoué (...). Elle a fait la preuve que, dans leur grande majorité, les immigrés préfèrent vivre et travailler chez nous, fût-ce dans les conditions les plus difficiles, plutôt que de retrouver leur pays. C'est particulièrement vrai de ceux qui ont fait venir leur femme, ont eu chez nous des enfants. Nous ne parlons de "migrants" que pour nous dissimuler la vérité : ce sont bien des immigrés. Dans leur esprit, pour la plupart, des immigrés définitifs. »

Et ce journal ajoute que les communautés étrangères sont « de plus en plus conscientes de leur identité et de leur poids » — ce qu'il regrette... Nous ne le suivrons évidemment pas lorsqu'il envisage pour seule solution « d'absorber ces masses d'étrangers pour les franciser ». C'est un droit, affirme-t-il, que « d'imposer notre langue, nos lois bien sûr, mais aussi nos mœurs à nos hôtes ». Ce serait un signe de la « force », du « dynamisme » de notre société.

Là encore, nous observons que la réalité s'inscrit en faux contre cette prétention dominatrice. Nulle part, jamais, l'assimilation forcée n'a fait disparaître une culture. Les facteurs objectifs énumérés tout à l'heure vont à l'encontre d'une telle politique. Ne vaut-il pas mieux, puisque c'est ainsi, laisser agir le temps, au rythme des générations successives, et chercher dès maintenant à nous connaître, à nous comprendre, à coopérer par-delà nos différences ?

Regarder en face...

Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble, l'a dit récemment : « L'une des grandes questions posées à la nation française est de savoir si nous sommes capables de créer les conditions d'une société vraiment respectueuse de toutes les cultures, où pourront cohabiter pacifiquement des hommes et des femmes venant de diverses nationalités et appartenant à plusieurs religions. »

L'autre terme de l'alternative ne peut être que la tension et l'affrontement entre communautés. Combattre le racisme, c'est donc prendre en compte avec réalisme le présent et l'avenir. C'est l'un des principaux défis de notre temps.

Ainsi, le MRAP se doit-il de regarder en face tous les aspects de ce combat. Il ne suffit pas de proclamer des principes, d'en appeler aux bons sentiments. Le racisme se manifeste dans les mentalités, certes, mais il se développe sur des bases très concrètes.

Reconnaissons-le : la cohabitation n'est pas idyllique dans certaines cités des banlieues. Quand des dizaines de familles nombreuses vivent entassées dans des logements surpeuplés, dans des immeubles de mauvaise qualité, mal entretenus, dans des ensembles de béton sans horizon, sans moyen de communications ni équipements sportifs et culturels, quand une forte proportion des habitants connaît des difficultés économiques et sociales, et la majorité des jeunes une situation d'échec, il est compréhensible, même si tous sont de même origine, qu'en de tels lieux, marqués par un tel dénuement matériel et moral, ne règne pas une harmonie parfaite.

Que ces conditions engendrent des heurts entre des personnes d'origines différentes, s'il y en a, ne surprend pas davantage. Le vrai problème est de montrer qu'ils ne proviennent pas des différences, mais du malheur commun. Combattre le racisme, c'est peut-être d'abord éclairer ce qui ne relève pas de lui...

Voilà pourquoi notre action doit se poursuivre simultanément sur trois registres : la riposte aux actes racistes, avec la défense fraternelle des victimes ; l'information, l'éducation et l'argumentation contre l'idéologie et les attitudes racistes, avec le concours de la science et de tous les aspects de la culture ; enfin, avec les associations et organismes spé-

cialisés, la mise en place de structures nouvelles favorisant le bien-être et l'épanouissement de tous, qu'il s'agisse de l'habitat, de l'école, du travail, des administrations, des activités socio-culturelles, etc.

Une société non plus seulement pluriculturelle mais inter-culturelle — notre objectif fondamental — sera celle où « le courant passera » entre les groupes différents.

Les mesures institutionnelles comme, par exemple, l'égalité administrative, l'accession à la fonction publique ou le vote de immigrés, que certains jugent utopiques et où d'autres voient une sorte de panacée, pourront venir ensuite, s'il y a lieu, couleront de source, pour ainsi dire, dans la mesure où nous parviendrons à une réelle détente des relations intercommunautaires.

On peut aisément déduire du climat actuel que les imposer autoritairement ne ferait guère progresser la tolérance et la compréhension mutuelle, mais risquerait, au contraire, d'exacerber les sentiments de frustration et les rancœurs.

Nous seront d'accord sans doute en disant que, pour ouvrir la voie aux changements que nous souhaitons tous, la tâche du MRAP consiste dès maintenant à faire tomber les barrières, les préjugés, les blocages, les anathèmes, les rejets. C'est en effet notre raison d'être et nous devons sans cesse y revenir.

III Le MRAP et "Différences", instruments de notre stratégie

En décidant de créer **Différences**, à la fin de 1980, le MRAP a affirmé une stratégie. Alors que **Droit et Liberté**, par son contenu et son langage, s'adressait à des « convaincus », nous avons voulu nous donner un instrument pour convaincre. C'est à quoi doit tendre aussi notre Mouvement tout entier, avec l'ensemble de ses activités.

Pourquoi « Différences »

Notre militantisme n'est pas une fin en soi. Il a pour but de changer les gens et les choses. Pour être efficaces, nous ne pouvons rester dans le monde clos des personnes averties, des victimes du racisme conscientes et actives. Il importe de nous faire entendre dans les plus larges secteurs de l'opinion publique : de ceux que tente le racisme, de ceux qui le respirent et le pratiquent sans le savoir, de ceux qui sont encore indifférents à ce problème. C'est de notre aptitude à les éclairer que dépend notre succès.

Bien sûr, il serait ridicule de se détourner de ceux qui condamnent déjà le racisme, et même le combattent en dehors du MRAP, soit individuellement, soit dans d'autres organisations. Ils sont notre force, le support de notre action. Mais ils ne sont pas nécessairement prêts à militer avec nous. Lors de la mobilisation massive qui a suivi Copernic, nous avons activement contribué à les faire descendre dans la rue, par centaines de milliers. **Différences** s'est donné alors pour but

de garder le contact avec eux, de faire qu'ils se retrouvent chaque mois, restent attentifs, qu'ils puissent soutenir le MRAP et peut-être même rejoindre ses rangs. **Différences** leur apporte les informations, les réflexions, liées à l'actualité, qui leur sont pour cela nécessaires.

Autrement dit, la création de **Différences** traduisait une double démarche de notre part : au-devant de la masse des antiracistes et au-devant de la masse de la population. Elle mettait en relief les problèmes à résoudre, que nous avions peut-être tendance à croire résolus. Car, hors de cette orientation, il n'y a que le repli dans la satisfaction morose d'avoir raison entre soi. **Différences** a déclenché une prise de conscience. Il faut aller toujours plus loin dans l'ouverture vers l'extérieur ; il faut expérimenter concrètement, au jour le jour, la rencontre active des cultures et des hommes, en bannissant tout sectarisme, avec une véritable volonté d'aboutir.

Différences doit être le magazine de tous les antiracistes, membres ou non du MRAP, pour notre société tout entière. Et le MRAP doit être le mouvement où tous ceux qui souffrent du racisme, tous ceux qui veulent le combattre, se reconnaissent.

La création de **Différences** a certes accru nos soucis financiers. Nous n'avons sans doute pas réalisé encore le « produit » le plus apte à atteindre nos objectifs ambitieux. Nous sommes loin de toucher le lectorat potentiel que nous visons.

Ce qui a pu être fait l'a été grâce à l'activité, au dévouement lucide d'une équipe militante limitée, avec des moyens limités. Ce qui n'a pu être fait témoigne des lacunes de la mobilisation autour de notre nouveau magazine. Il faut faire mieux. Comprenons que **Différences** n'est pas un gadget pour le plaisir de quelques-uns. C'est un atout majeur dans notre action. Le défendre, assurer sa survie et son développement, c'est aujourd'hui une grande tâche qui concerne chaque membre, chaque comité du MRAP et, plus largement, toutes les forces démocratiques.

Le MRAP et « les autres »

S'adresser à tout le monde — à l'exception, bien sûr, de ceux qui fomentent sciemment le racisme — le MRAP peut le faire directement, mais aussi par de multiples relais : par exemple les M.J.C., des associations culturelles, des établissements scolaires, mais aussi des syndicats et des partis politiques. Peut-être n'est-il pas superflu de rappeler ce qu'une longue expérience nous apprend à ce sujet.

Lorsque nous participons à un meeting, un colloque, une manifestation, une fête organisée par d'autres, il va de soi que ce doit être en toute autonomie, en nous exprimant pleinement, sans restrictions. C'est une possibilité — à rechercher — de nous faire entendre dans des milieux toujours nouveaux que nous n'atteindrions pas par nos seuls moyens.

La question s'avère plus délicate lorsqu'on nous propose — plusieurs fois par semaine — d'adhérer à des « collectifs » d'organisations ou de personnalités sur les thèmes les plus divers. D'une part, le MRAP ne se prononce que sur les problèmes ayant rapport avec le racisme. D'autre part, nous avons souvent souligné

ce que cette formule a de contraignant : la discussion d'une plate-forme et d'une action communes exige beaucoup de temps et d'efforts ; de plus, elles ne correspondent jamais pleinement à nos conceptions et à l'état d'esprit du public que nous voulons et pouvons mobiliser ; et puis, perdu parmi d'autres, le MRAP ne peut ni déployer son action propre, ni faire valoir la nécessité de le soutenir en tant que tel. En un mot, notre originalité risque d'en pâtir, surtout quand des organisations plus puissantes donnent leur impulsion à ces collectifs, et quand ceux-ci ne représentent qu'un éventail restreint de l'opinion publique — ce qui est alors pour nous réhibitoire. Nous préférons nous joindre à une initiative concrète, même si elle émane de plusieurs organisations — et celles-ci l'ont toujours compris —, ce qui nous ramène au cas de figure précédent.

Lorsqu'un événement grave se produit dans une ville, il arrive que notre comité, au lieu d'organiser lui-même la riposte, s'évertue à constituer à son tour un collectif. Il ne voit pas que le MRAP existe précisément — et s'il n'existait pas, il faudrait le créer ! — pour réagir dans de pareilles circonstances. A l'extérieur, on le voit d'ailleurs ainsi. Les exemples abondent où d'autres organisations se joignent volontiers à une action ponctuelle ou une campagne du MRAP répondant bien à la situation, l'aident au besoin à la mener. Il en résulte pour le Mouvement un crédit et une influence accrues, ce qui, de toute évidence, est notre dessein.

Ce n'est pas faire preuve d'immodestie que de mettre en avant le MRAP quand il s'agit de lutter contre le racisme. Car si le MRAP est un moyen, non un but en soi, il demeure que son efficacité dépend de son rayonnement et du nombre de ses adhérents.

Lorsque nous nous efforçons, pour une action déterminée, de réunir un grand nombre de partis et d'organisations, éviter les déséquilibres, la déformation de notre image unitaire, demande de la lucidité, et parfois de l'habileté. Nous sommes en présence d'une situation politique donnée, que nous n'avons pas le pouvoir de modifier. Il n'est pas facile de réunir des organisations qu'oppose par ailleurs une totale incompatibilité. Il est périlleux (et périlleux) de manœuvrer pour les faire se rencontrer à l'esbroufe. Certains comités s'y sont essayés en vain.

Pourtant, la défense de notre cause exige l'union de toutes les bonnes volontés... Plutôt que de vouloir faire signer ensemble ceux qui s'y refusent, ou les inscrire sur une liste où la présence des uns fera se rétracter les autres, mieux vaut lancer notre propre appel et que chacun s'y associe séparément, que chacun mobilise séparément le milieu qu'il influence. Nous aurons ainsi, à coup sûr, un plus large rassemblement. Le MRAP y jouera son rôle de catalyseur et restera lui-même. C'est par cette tactique loyale et féconde, soulignons-le, que nous avons obtenu les deux succès les plus significatifs de l'histoire du MRAP : le vote unanime, au Parlement français, de la loi du 1^{er} juillet 1972, et la manifestation parisienne réunissant 300 000 personnes après le drame de la rue Copernic.

Les limites de notre intervention

La solidarité active avec les groupes

visés par le racisme — qui est notre mission permanente — suppose également une claire délimitation de notre champ d'intervention.

Prenons l'exemple des populations juive, immigrée ou tzigane. Elles ne se définissent pas uniquement par rapport au racisme. Elles ont des préoccupations, des aspirations diversifiées, à la fois comme telles et au sein de la société globale. Elles sont parcourues de courants multiples et contradictoires. Or, le MRAP, de toute évidence, n'a pas à résoudre tous leurs problèmes, ni à soutenir telle fraction plutôt qu'une autre. Il doit se garder de prendre position sur des questions ne relevant pas de son objet, inscrit dans ses statuts.

Parmi les nombreuses difficultés qu'affrontent les immigrés, ici ou dans leurs pays d'origine, certaines concernent le MRAP, mais d'autres les syndicats, les organismes philanthropiques ou d'aide au Tiers Monde, la Ligue des Droits de l'Homme, les associations de locataires, de parents d'élèves, de quartiers, etc.

Lorsque survient un cas d'antisémitisme, le MRAP réagit en toute indépendance, avec le souci d'éclairer et de mobiliser l'ensemble de l'opinion publique et non de s'aligner sur le point de vue des porte-paroles de la communauté juive, qui d'ailleurs ne sont pas unanimes.

On peut en dire autant quand le racisme frappe les immigrés ou les Tsiganes, communautés comptant de nombreuses associations, avec lesquelles nous souhaitons avoir de bonnes relations.

Toujours, la nature comme l'ampleur de notre riposte s'adaptent à la gravité des faits, et traduisent notre volonté d'être efficaces. Luttant au nom de principes universels, nous ne demandons ni à ceux que nous défendons, ni à ceux qui soutiennent notre action, quelles sont leurs convictions politiques et philosophiques.

Libre aux uns et aux autres d'éprouver une sympathie particulière pour Israël ou pour l'O.L.P. La lutte résolue que nous menons contre l'antisémitisme va de pair avec notre condamnation rigoureuse du racisme anti-arabe. Nous nous prononçons pour le respect des droits, de la sécurité et de l'identité nationale tant du peuple israélien que du peuple palestinien. Et quand nous nous élevons contre les exactions que subit aujourd'hui ce dernier, nous mettons en cause la politique d'un Etat, non son existence, en concordance avec ceux de ses citoyens qui partagent nos analyses et nos aspirations.

Etre solidaires des immigrés, des juifs, des Tsiganes ne signifie pas donner systématiquement raison à tout juif, immigré ou Tzigane, quoi qu'il dise ou fasse, ni se sentir obligé de soutenir les positions de toute association d'immigrés, de juifs, de Tsiganes, quelle qu'elle soit.

Mais parce que nous voulons que le MRAP soit le meilleur instrument de la lutte contre le racisme, nous devons inviter à le soutenir, à y adhérer, juifs, Arabes, immigrés de toutes origines, Tsiganes, originaires des D.O.M.-T.O.M., tous ceux qui ont intérêt à son existence et à son efficacité. C'est là qu'ils se défendront le mieux, avec tous les autres antiracistes, nous en sommes convaincus — sinon, le MRAP ne serait pas l'association de notre choix.

Le pluralisme du MRAP

Fin avril, nous avons fait condamner

une fois de plus l'hebdomadaire **Minute** : non pour son racisme habituel, mais pour diffamation, à la suite d'un long article, particulièrement grossier, où il prétendait que le MRAP était stipendié par Moscou et aux ordres du P.C.F. Cette calomnie envers notre Mouvement tout entier et chacun de ses membres, qui se trouve ainsi réduit à la fonction d'une marionnette aveugle, reviendra pourtant, nous n'en doutons pas, dans ses colonnes et ailleurs, car c'est un moyen — si usé soit-il — souvent utilisé par nos adversaires pour tenter de nous discréditer.

On pourrait imaginer que chacun d'entre nous milite contre le racisme dans son milieu, son syndicat, son parti, avec les arguments et dans les formes qui leur sont propres. Mais en militant au MRAP nous avons choisi d'agir ensemble. Le MRAP ne peut exister en dehors du pluralisme : c'est sa manière d'être. Cette conception fait sa force. Elle nous impose des limites et des obligations : le pluralisme aussi, est un combat.

Par exemple, nous devons éviter à la fois qu'un comité local soit « **monocole** » et qu'il soit le champ-clos d'affrontements idéologiques.

Il en est certains, c'est vrai, qui sont encore loin de présenter un échantillon complet de l'opinion antiraciste, parce que leurs animateurs trouvent cela plus confortable et que, délibérément ou non, ils ne réunissent autour d'eux que des personnes de même sensibilité. Il est difficile d'y remédier, car l'expression du comité vers l'extérieur traduit ses affinités avec un courant de pensée unique ou lourdement majoritaire. Dès lors, il ne recrutera pas dans d'autres secteurs. Or, le pluralisme ne s'invente pas, il se pratique. Il est donc indispensable, dans de pareils cas, de rechercher individuellement des militants nouveaux dont la présence contribuera à une véritable diversité.

Ailleurs, nous assistons parfois à des règlements de comptes intempestifs : des membres d'un comité, au lieu de le servir, s'en servent pour mettre en accusation ceux qui ne partagent pas leurs vues, et qu'ils estiment moins aptes qu'eux à combattre le racisme. Cet état d'esprit, quand il se manifeste, fait un tort énorme au Mouvement, car il décourage les militants non concernés directement, et il stérilise l'activité de tous.

Il faut admettre que les adhérents du MRAP sont différents et que notre but n'est pas de les juger ni de les changer. Il importe seulement — et c'est beaucoup ! — de joindre nos efforts, de trouver un langage commun, à partir de ce qu'est, de ce que pense et ressent chacun. Cela implique d'entendre, d'écouter ce que disent les autres, même si nous avons des options contraires, du moment qu'ils font preuve, comme nous, d'une volonté d'agir. C'est difficile, peut-être, mais lutter sans arrière-pensée, avec pour seule intention de vaincre le racisme, c'est la condition première de l'efficacité de notre Mouvement.

Une action de grande envergure

Tandis que se prépare notre Assemblée générale, la poussée de racisme, loin de faiblir, s'accroît après les élections municipales. Pour la première fois depuis la Libération, des cris de haine racistes sont lancés dans la rue, à Paris,

lors de manifestations d'étudiants (29 avril), de patrons de petites entreprises (1^{er} mai), de commerçants (5 mai). L'Opposition continue de présenter les Immigrés comme des privilégiés pour dresser l'opinion contre le gouvernement. Une fois encore, nous déplorons que les médias officiels refusent au MRAP la possibilité de s'exprimer et qu'en haut lieu on reste passif devant ces provocations.

Cette situation est intolérable. Nous sommes décidés à ne rien laisser passer. Nous engageons et engagerons de nouvelles poursuites contre les auteurs de propos et d'actes racistes, quels qu'ils soient. Nous nous plaçons résolument aux côtés des immigrés calomniés, discriminés, et des jeunes issus de l'immigration pour refuser avec eux toutes les formes de racisme, notamment dans l'emploi.

Nous ne nous taisons pas. Nous réclamons le droit à la parole à la radio et à la télévision, c'est-à-dire la démocratie et une réelle défense de notre société contre les miasmes inquiétants qui risquent de l'intoxiquer. Nous allons organiser des assemblées d'information. Nous disposons de brochures, tracts, affiches, badges, de **Différences**, que nous allons diffuser abondamment dans les villes, dans les multiples fêtes de l'été.

Des rendez-vous sont pris ou à prendre, au plan national et local, avec les partis, les syndicats, les Eglises, des associations en vue de susciter un rapide sursaut des forces antiracistes. Nous continuerons d'intervenir auprès des pouvoirs publics, à tous les niveaux, pour que notre effort trouve enfin son prolongement dans une puissante campagne contre le racisme, à laquelle eux seuls peuvent donner l'envergure aujourd'hui nécessaire.

Dans le même temps, nous allons développer l'information et la sensibilisation dans les établissements scolaires, auprès des enseignants et des élèves, participer à la formation dans tous les secteurs de la vie sociale. Nous participerons à tous les processus amorcés, dans les domaines du logement, de l'école, de la vie locale, allant dans le sens des orientations affirmées par la Majorité de gauche. Sait-on, par exemple, que les locataires de l'Office public d'H.L.M. de la ville de Paris doivent élire le 11 juin (pour la capitale et la banlieue), leurs représentants au Conseil d'administration? Nous appelons les immigrés à prendre part au vote et à en faire, avec les Français, une étape importante de leurs luttes pour de meilleurs logements.

La société interculturelle que nous voulons édifier, nous en jetterons les bases, par nos efforts d'information, par des débats, des échanges, par la mise en œuvre de nos propositions municipales, par de nombreuses initiatives culturelles permettant aux différentes communautés de mieux se connaître et se comprendre.

Notre Mouvement, lieu de rencontres et d'amitié, préfigure par son pluralisme, ce difficile et exaltant avenir que nous forgeons. Renforçons-le systématiquement. Pas un antiraciste sincère qui n'ait en poche la carte du MRAP — ce qui signifie que chaque militant doit en avoir en permanence dans la sienne plusieurs à placer... Le MRAP doit être ouvert, sympathique, jeune, généreux. Il doit être présent partout.

La tâche est rude. Mais nous avons les moyens d'aller de l'avant. ■

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LE FONCTIONNEMENT DU MRAP

Alain de GOER

Président du Comité départemental du Puy-de-Dôme,
Délégué au Bureau national pour la région Auvergne.

On peut penser que le MRAP « tourne mal »... Ce n'est pas nouveau. Et pourtant, il tourne... c'est le plus merveilleux! Mais nous serions tellement plus efficaces s'il n'y avait en permanence des graviers dans les rouages. J'ai déjà eu l'occasion de l'écrire, voici plus d'un an, à propos de **Différences** : les difficultés rencontrées pour la « mise sur orbite » de notre magazine ont révélé des flottements, pour ne pas dire des frottements à l'intérieur du MRAP. C'est parce qu'à mes yeux nos actuelles difficultés financières sont un autre révélateur dans le domaine du fonctionnement qu'il m'a été demandé de jeter les bases d'une discussion sur une éventuelle « réforme » du Mouvement.

Certains ne manqueront pas de sourire à l'évocation des « difficultés financières ». On a toujours connu le MRAP au bord de la ruine! Mais il ne suffit pas d'ironiser. Depuis plusieurs années déjà, le MRAP n'édite plus de livres, les **Cahiers** ne sortent plus (à vrai dire moins pour des raisons financières que d'organisation), le volume de **Droit et Liberté** a été réduit. Nos permanents pourtant si nombreux qu'on se demande comment le travail se fait, ne sont pas toujours payés à temps. Bien sûr, des réalisations non négligeables sont à mettre à l'actif du Mouvement : la création de **Différences** et sa parution depuis 2 ans ; l'édition de brochures, de tracts et d'affiches, l'organisation de manifestations (Copernic), de colloques, la multiplication des comités locaux, de nombreux procès gagnés, des progrès dans les médias... Mais l'intendance ne suit que... de loin, et le déficit est à la mesure de la croissance du budget.

Chacun, en pareille circonstance, croit tenir la cause... donc la solution. Pour les uns, c'est l'indiscipline des comités locaux qui ne jouent pas le jeu national. Pour d'autres, c'est le nombre insuffisant des adhérents. Pour d'autres encore, c'est une mauvaise gestion. Toutes ces causes existent. Toutes s'im-

briquent, et il ne saurait être question de les séparer les unes des autres. Pour bien gérer, il faut des gestionnaires... mais pour avoir de bons gestionnaires, il faut pouvoir les payer! C'est le serpent qui se mord la queue.

Alors, se pose la question fondamentale : le MRAP, dans son ensemble, de la base au sommet, se donne-t-il les moyens de fonctionner correctement? Le problème ne serait-il pas d'ordre structurel? Si nous convenions d'arrêter un moment notre course derrière l'actualité, et de réfléchir sur notre fonctionnement, peut-être serions-nous conduits à envisager des choix nouveaux dans ce domaine.

« Mouvement » ou « organisation » ?

Statuts du MRAP, art. 3 : « **L'Association a pour objet de faire disparaître le racisme** »... Objectif bien ambitieux et de longue haleine, que devrait sous-tendre une organisation efficace. Or, notre titre est très significatif : nous nous voulons « mouvement ». Ce peut être une force, mais ce peut être une faiblesse si ce mouvement est désordonné.

Je suis resté longtemps adhérent de base, cotisant mais non militant, et ignorant tout de notre réalité. Lorsque j'ai pris des responsabilités, une des choses qui m'a le plus frappé est notre côté fourmilière : une colossale énergie militante (enthousiaste ou grognarde, voire écorchée), bien souvent gaspillée en activité fébrile et désordonnée (en apparence tout au moins). Je connais des militants qui l'avouent : mais c'est précisément ça qui me plaît au MRAP... Cette improvisation pour « répondre » du tac au tac à l'événement, cette spontanéité. Mais ne peut-on pas être plus efficace en voyant les choses de plus haut, en planifiant mieux ce qui peut l'être? (On ne peut évidemment pas pré-

voir les provocations de nos adversaires racistes). Sommes-nous au MRAP pour nous faire plaisir ? Ou pour faire disparaître le racisme ?

Puisque j'ai parlé d'énergie... toute notre civilisation en est dévoreuse, mais cette énergie-là, on la capte, on la maîtrise. Avec un fort courant d'eau, on peut faire de l'électricité, mais pour cela il faut construire un barrage... et c'est là qu'on mesure ce qu'est l'organisation. Et il faut aussi canaliser le courant, et drainer vers le barrage le maximum de l'eau qui divague dans le bassin-versant.

Pour quiconque a une certaine habitude de la vie associative en tout genre, une chose frappante et significative est l'imprécision de nos statuts (à titre de comparaison : en volume, la moitié de ceux de la Ligue des Droits de l'Homme), très peu de cas de figures prévus, structuration minimale, absence de garde-fous. Heureusement, les insuffisances sont compensées dans la vie par l'accord fondamental qui unit les militants du MRAP, par une expérience acquise avec le temps, ainsi que — il faut le dire — par l'aptitude du Mouvement, du haut en bas, à affronter sur le champ avec combativité et dévouement les situations qui nous interpellent.

Commando... ou grande armée ?

Dès qu'on entre dans le domaine sociopolitique, qui dit efficacité dit « nombre ». Or, qu'on le veuille ou non, nous sommes trop peu nombreux. Il faut être conscient de cette faiblesse, que les soutiens reçus de l'extérieur empêchent le plus souvent d'apparaître.

Nous sommes une nébuleuse. Nous drainons une quantité énorme de « sympathisants »... et un nombre nettement insuffisant d'adhérents. Combien en connaissons-nous, de ces citoyens qui se réclament du MRAP, qui disent publiquement appartenir au MRAP, qui se pensent sincèrement « du MRAP » parce qu'ils partagent nos analyses, mais qui n'éprouvent pas le besoin de prendre une carte... Des électeurs du MRAP en quelque sorte ! Et quel effort faisons-nous pour qu'ils aillent au-delà ?

On peut en prendre la mesure dès qu'il faut organiser une quelconque action d'envergure : une manif., un collage d'affiches, une distribution de tracts... Nous faisons parfois appel à des organisations sympathisantes, aux syndicats, à ceux qui ont une « masse de manœuvre », parce que nous, nous ne l'avons guère. Certains d'entre nous ne vont-ils pas jusqu'à se poser la question pernicieuse : est-ce réellement notre vocation d'être une organisation de masse ?

On en évalue les conséquences dès lors que sont soulevés les problèmes financiers. Sans finances, nous sommes paralysés (et surtout, nous avons du mal à nous organiser, comme à diffuser nos analyses). Et sans adhésions, pas de finances. Combien de fois ai-je entendu, de la part de militants, des inepties du style : « Oh, à Paris, ils nous emm... S'ils ont besoin de fric, ils n'ont qu'à se débrouiller eux-mêmes pour en trouver » ?

« A Paris »... Qui c'est, Paris ? Certainement pas les Parisiens, ni les Comités de la capitale, qui ne diffèrent guère de

ceux de la province. « Paris » c'est la poignée de permanents et de bénévoles qui font tourner la machine nationale. Le vocabulaire japonais du type Yakataka - Yzonka - Zonkapa... c'est trop facile. Et si c'était l'affaire de tous ? On se demande parfois si certains d'entre nous ne voudraient pas faire du MRAP une organisation de fonctionnaires : on a des permanents, ils sont payés pour ça... nous, on attend. Au juste, « militer » signifie-t-il seulement : débattre des idées généreuses ? Ce ne sont pas les secrétaires nationaux qui peuvent faire doubler ou tripler le nombre des adhérents. C'est chacun d'entre nous qui connaît de ces « sympathisants », et qui peut les convaincre de faire un geste de plus...

Bien sûr, on peut cracher sur le prosélytisme ! Combien de fois aussi entend-on des militants actifs, voire des responsables de comités locaux, qui se récrient : « Des adhésions, pourquoi faire ?... Je suis là pour lutter contre le racisme, pas pour collecter des fonds... pas pour établir des listes de gens qu'on ne verra jamais et qui ne feront rien. » Rien ? Voire ! Payer est en soi un acte militant, même si l'on s'en tient là, puisque cela permet au Mouvement de tourner, aux « actifs » d'agir. Adhérer est aussi un engagement moral. Même lorsqu'il s'agit d'adhésions « diplomatiques », de la part d'élus locaux par exemple... Cela peut permettre de créer un réseau de relations très utile lorsque survient un problème concret. Et ne devons-nous pas rechercher des donateurs importants, dont la seule « tâche » sera de nous aider à écarter les soucis financiers qui gênent notre action ? Assez craché dans la soupe, assez de comportements « groupusculaires » ! Le MRAP serait-il un mouvement de masochistes qui se refusent les moyens de parvenir à leur but ?

Centralisme... ou fédéralisme ?

Montagnards ou Girondins ? Là est peut-être le nœud du problème. Deux types d'organisations s'opposent dans le mouvement associatif français :

a) **Les structures ascendantes** : des groupements locaux totalement autonomes, chacun pourvu de son statut juridique propre (association de type Loi 1901) dans des formes pouvant varier d'un groupement à l'autre. Ces groupements sont réunis au sein d'une Fédération nationale, au rôle essentiellement coordonnateur. Des fédérations intermédiaires, départementales ou régionales, peuvent éventuellement exister. C'est le cas par exemple des Fédérations de chasse ou de pêche, et de la plupart des associations de protection de la Nature.

Avantage : chaque groupement local est totalement maître de ses actes, de ses prises de position, de son financement, dans le cadre de ses propres statuts. Il est, vis-à-vis de la loi, juridiquement et civilement responsable.

Dans le cas extrême, il peut être libre d'adhérer ou de ne pas adhérer à la Fédération. La machine administrative est réduite au minimum.

Inconvénients : difficile coordination des actions, manque d'homogénéité souvent grave dans les prises de position, mauvaise représentativité de l'instance

fédérative, d'où difficulté d'efficacité dans les actions au niveau national (notamment les interventions auprès du Parlement ou du gouvernement).

b) **Les structures descendantes** : une organisation nationale (presque toujours basée à Paris) seule dotée d'un statut propre, seule dotée d'une personnalité civile et judiciaire, définissant la politique et la pensée de l'Association, ainsi que son budget. Par le biais de relais hiérarchisés plus ou moins complexes, les groupements locaux ne sont que des « cellules de base » (plus cellules d'exécution que d'élaboration d'une pensée), ne disposant d'aucune liberté de mouvement. Dans le cas extrême, seule l'instance centrale peut collecter des fonds, et reverser aux groupes locaux la part leur revenant.

Conséquence (que chacun peut regarder comme avantage ou comme inconvénient) : une maîtrise totale de l'association sur les faits et gestes de ses composants... facilité notamment de dissoudre un groupement local dissident ou indiscipliné. Inconvénients évidents : démotivation de la base, lourdeur de la machine, paralysie relative des « cellules de base », impossibilité d'organiser des ripostes immédiates au plan local.

Sans atteindre la caricature, ce type de fonctionnement est une règle assez générale dans les syndicats et les grands partis politiques. C'est aussi le cas de la Ligue des Droits de l'Homme, par exemple, où aucune section ne peut se créer sans le feu vert du Comité central, où seul le Comité Central peut ouvrir un compte postal ou bancaire au nom d'une section.

Peut-on imaginer un modèle intermédiaire ? Certes. L'équilibre est difficile à trouver, et toutes les modalités transitionnelles existent de fait, d'une association à l'autre. En dépit du « centralisme » que certains lui reprochent, le MRAP est **statutairement** — donc potentiellement — beaucoup plus proche du pôle fédéraliste que du pôle centraliste. Ce qui est d'ailleurs à souligner, pour un mouvement qu'on se plaît à faire passer pour émanation ou « courroie de transmission » d'un parti, auquel on fait par ailleurs la réputation d'être le plus centralisé de tous.

En fait, il serait inexact de dire que nous nous trouvons entre les deux pôles. Nous serions plutôt une organisation hybride où coexistent des caractères centralistes et fédéralistes, et incluant les avantages, mais parfois les inconvénients, des deux. C'est peut-être à la fois notre force et notre faiblesse...

« Le MRAP est constitué d'adhérents isolés ou regroupés en Comités locaux. » (Statuts, art. 5). La notion de Comité local n'est inféodée à aucune structure géographique précise : cela va d'une Université à un département. D'où une représentativité éminemment variable. Le degré d'autonomie des Comités locaux relève également du cas d'espèce. Certains sont informels, et labiles, d'autres structurés. Certains ont leurs statuts propres, et une personnalité civile et judiciaire (associations déclarées type Loi 1901), d'autres non... Il semble que tous les statuts soient homogènes, conformes aux « statuts-types » fournis centralement. En soi, cela pourrait ne pas avoir grande importance, compte tenu des situations locales très diverses. Mais ce qui est

beaucoup plus grave, c'est le manque de garde-fous dans les statuts, qui laisse la porte ouverte à des risques divers :

● n'importe quel groupe incontrôlé d'individus peut (théoriquement) se constituer en Comité local du MRAP. On peut citer des cas de comités locaux nés de rien, sur la base de quelques bonnes volontés ignorant tout du Mouvement et n'ayant pris leur carte que lors de la naissance du Comité... au mieux autour d'un individu membre depuis quelques mois. La seule garantie éventuelle (mais nullement statutaire) est apportée par la caution d'un membre du Bureau national jouant le rôle officieux de délégué régional et ayant au mieux servi de ferment initial.

● aucun article des statuts ne prévoit de possibilités de pressions, de sanctions, contre un Comité local qui déraperait ou s'insubordonnerait... ou simplement contre un comité qui refuse de payer ses dettes au Siège. Le Comité local ayant ses propres statuts déposés (sans signature d'un responsable national), que se passerait-il le jour où un conflit éclaterait ? Le MRAP peut-il réellement dissoudre un Comité local ? Et si un Comité disparaît, le Siège national n'a même pas (dans les statuts, du moins) la possibilité de récupérer ses fonds !

Il en résulte que si les devoirs d'un Comité local sont mentionnés dans les statuts et le Règlement intérieur (collecte des adhésions par exemple), ils peuvent fort bien rester lettre morte. L'égoïsme de certains comités n'est plus à démontrer : « **Ce n'est pas notre affaire, c'est celle de Paris** » !... On oublie que « **Paris** » c'est quelques permanents qui ne peuvent pas tout faire. Si les Comités locaux n'étaient que des cercles de réflexion, ce laxisme serait sans importance... Mais ce sont aussi et d'abord des bases stratégiques d'intervention.

Les problèmes de la régionalisation

L'Assemblée générale de Dijon, en décembre 1979, a jeté les bases d'une « **régionalisation** » souhaitable... sans fournir les moyens matériels et statutaires d'un fonctionnement décentralisé. Durant trois ans, les délégués de province étaient censés venir au Bureau national à leurs frais. Peu avaient effectivement les moyens de le faire. Ce problème a fini par être réglé avec les 10 % des cotisations destinées à couvrir les frais de voyage à compter de l'exercice 83. Mais c'est un aspect très partiel du problème. Les « **régions** » ont été délimitées en fonction de l'implantation effective du Mouvement à cette époque, et l'on a vu les comportements sentimentaux (voire passionnels) que cela suscitait.

Avec la « **décentralisation** » de l'ensemble des structures économiques et administratives du pays, est apparue la nécessité de calquer les « **régions** » du MRAP sur les régions officielles, et de désigner des « **Délégués régionaux** » susceptibles de représenter le MRAP auprès de la région. Mais quel est leur pouvoir réel ? et quels sont leurs moyens d'assurer leurs fonctions ? La région est-elle forcément l'échelon fédéral idéal ? Cer-

tes, le pouvoir politique des régions s'est accru... mais il n'est pas le seul pouvoir local. Celui des Assemblées départementales s'est aussi considérablement accru. Pour le MRAP, une instance départementale ne serait-elle pas plus efficace qu'une instance régionale ?

Le problème des statuts est qu'il est très difficile de tenir compte de situations locales très variables. Il existe des départements tout en tête (Rhône), et des départements sans tête (l'Allier, avec trois centres concurrents : Montluçon Vichy, Moulins... en l'espèce pas de Comité local dans le chef-lieu)... Il existe des régions à une métropole (Auvergne), et des régions à « **n** » métropoles (Rhône-Alpes). Dans la représentation des régions au Bureau national, on a essentiellement tenu compte du chiffre de population... en oubliant la notion de distance-transport (en heures, et non en kilomètres), condition essentielle du fonctionnement. D'un arrondissement de Paris à l'autre, quelques stations de métro... un peu plus pour la Couronne, c'est-à-dire la proche province. On peut s'élever contre le fait que nombre de membres du Bureau national oublient qu'ils représentent une région entière, et non leur Comité local d'origine... mais il est plus facile d'aller de Clermont-Ferrand à Paris que d'Aurillac à Montluçon ! Comment assurer une coordination (dans les deux sens) ? Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le téléphone ne réduit guère les distances...

Et il restera toujours la notion de temps. Trois mois d'expérience montrent que la possibilité de se faire rembourser son voyage à Paris n'a pas notablement amélioré la participation des provinciaux au Bureau national (ce qui montre bien, comme c'était prévisible, qu'en ce domaine l'argent n'était pas LE problème numéro un). Le fonctionnement régional est resté inégal. Parce que les distances sont importantes. Parce qu'il n'y a pas de finances régionales. Parce qu'il n'y a pas assez de membres actifs convaincus de l'utilité de « **faire tourner** » la machine. Et parce qu'il n'est pas possible à un seul individu, bénévole, d'être à la fois responsable d'un Comité local, coordinateur régional et membre du Bureau national. Or, c'est précisément ce qui se passe dans la majorité des cas.

La région doit-elle, pour exister, disposer d'un permanent ? Cela, c'est du rêve, quand déjà on ne peut même pas payer les quelques permanents nationaux ! D'ailleurs, est-il tellement souhaitable de « **fonctionnariser** » le Mouvement ?

Pluralisme... ou marquage politique ?

Le MRAP est-il aussi pluraliste qu'il le souhaite ? Sur le papier, il l'est, ou voudrait l'être. La composition de son Comité d'Honneur est là pour le prouver, mais celui-ci reflète-t-il véritablement la réalité de la « **base** » ? Sur le plan religieux, ce pluralisme est indiscutable : si les bouddhistes et les hindous y sont rares, il ne manque pas parmi nous de catholiques, de protestants, de musulmans, de juifs... et d'athées. Leur cohabitation se réalise sans problèmes : tant au niveau national qu'au sein des Comités locaux, ce n'est jamais sur des

questions d'ordre philosophique ou religieux qu'apparaissent des divergences.

Mais sur le plan politique ? Inutile de se boucher les yeux : il y a des racistes de gauche et des antiracistes de droite. Or cela n'apparaît pas de façon évidente dans la composition du Mouvement. Que nous soyons une « **courroie de transmission du P.C.** » est une calomnie de nos adversaires, conséquence directe du « **racisme anti-P.C.** » : il suffit d'un communiste dans une organisation pour qu'elle soit qualifiée d'officine de Moscou (au juste, pourquoi ne nous accuse-t-on pas d'être une officine du Vatican ?). Mais ne sommes-nous pas néanmoins trop ostensiblement « **ancré à gauche** » ? Seuls les mouvements d'extrême-droite (et encore, pas tous !) ont le racisme inscrit dans leurs fibres (voire dans leurs statuts). Certes, il nous appartient de dénoncer l'hypocrisie de certaines relations occultes, ou l'ambiguïté de certaines alliances, entre partis dits « **de droite** » et organisations extrémistes. Mais n'est-ce pas aussi un raisonnement de style raciste que d'englober sous une étiquette péjorative du genre « **fascho** » tous ceux qui ne partagent pas l'analyse politique de « **la gauche** » au pouvoir ? Ne nous coupons pas de beaucoup de militants potentiels, antiracistes sincères, et qui pourtant se rattachent politiquement à l'opposition ! Je connais plusieurs personnes de mon entourage qui n'ont pas caché : « **Je reprends un abonnement à Différences, mais je ne me croirai pas pour autant obligé de voter pour la gauche aux prochaines élections** ». Reconnaissons que ceux-là peuvent ne pas se trouver à leur aise dans certaines de nos réunions.

Et puis, dans nos rangs mêmes, n'est-ce pas toujours dans des questions politiques que se manifestent les clivages, voire les hostilités ? Tel Comité local n'est-il pas paralysé par une guerre fratricide P.C.-P.S. ? Tel autre déchiré par la tentation d'exclusives « **gauche-extrême-gauche** » ? Et certains ne présentent-ils pas une « **tonalité** » correspondant à celle de ses principaux animateurs ? Certes, il ne s'agit pas d'anesthésier le MRAP, de l'aseptiser. Sous peine de renoncer à nos objectifs, nous devons continuer à poser clairement les problèmes de racisme ou d'immigration, sans faire abstraction des données politiques qui les conditionnent. Mais pas en termes de partis. Surtout lorsque cela nous conduit à nous laisser infester par l'intolérance... nous qui prônons le culte de la différence ! Condition de la survie du MRAP : laissez votre carte de parti au vestiaire, S.V.P. !

Mais les structures, là-dedans ? Venons-y. Un mouvement est inévitablement marqué par sa tête, et donc par la coloration politique de celle-ci lorsqu'elle en a une, quelle qu'elle soit. Que notre Président ou notre Secrétaire général aient dans leur portefeuille la carte d'un parti ou d'un autre ne change rien au problème, dans la mesure où ils sont les porte-paroles d'un Bureau national d'une grande diversité politique et philosophique. Un risque majeur du centralisme, même s'il n'est pas délibérément voulu, résiderait dans une accentuation du « **marquage** » politique. La multiplication des « **cellules de base** » relativement autonomes est également une garantie de notre pluralisme. Mais il ne suffit pas qu'elles

soient différentes les unes des autres dans leur « coloration dominante » même si cela constitue effectivement une « mosaïque ». Pour une crédibilité et un enracinement valable des Comités locaux, chacun se doit de combler le plus largement possible les éventuels « maillons manquants » sans lesquels le pluralisme ne serait qu'un vain mot.

Discrétion... ou tapage publicitaire ?

Qu'on le veuille ou non, nous vivons dans un monde de « pub ». On peut être viscéralement ou philosophiquement publicophobe, on ne peut pas nier un fait de société. Un produit qui s'affiche se vend, un produit qui ne s'affiche pas ne se vend pas. Certes, nous ne sommes pas à vendre... Mais nous ne pouvons pas éluder la question.

Un exemple anecdotique. Mars 82, à Clermont-Ferrand : le MRAP, on en a parlé ! Films, débats, livres, expositions, fêtes, spectacle... On en a parlé, pendant trois semaines, tous les jours... dans les lycées, dans la presse, sur les radios, à la télévision, sur les murs, partout. Nous pouvions légitimement penser avoir franchi le mur de l'ignorance. Mars 83, à Clermont-Ferrand : je suis invité à un méchoui chez le consul d'Algérie, une trentaine de personnes, toutes impliquées dans la formation des immigrés (alphabétisation, formation professionnelle, aide sociale, etc.)... tous des participants motivés du contact quotidien avec les immigrés. On me présente : MRAP ? MRAP ? Qu'est-ce que c'est ? La moitié des invités n'en avaient jamais entendu parler. Et il paraît que nous sommes un Comité qui « tourne » bien ! Pour moi, c'est très révélateur.

Combien de nos militants ont le papillon autocollant MRAP sur leur voiture ? (il nous est arrivé d'être contactés uniquement par ce biais).

Nous participons à des manifestations dans la rue... mais quelle proportion de la population regarde passer une manifestation et en lit les banderoles ? Nous tenons des stands dans toutes les fêtes politiques et syndicales... mais qui, hormis les militants déjà au courant, les fréquentent ? C'est très insuffisant.

Alors, des placards ou des films publicitaires MRAP ? Des stands MRAP dans les foires et salons commerciaux ? Des épreuves sportives patronnées par le MRAP (ou Différences, bien sûr, il ne faut pas séparer les deux) ? Pouvons-nous, par mépris de l'intendance, le refuser ?... Ou encore... des briquets MRAP (et Différences), des cendriers MRAP, des stylos MRAP, des calendriers MRAP... des cartes postales antiracistes (on nous en demande dans les fêtes)... serait-ce de l'argent jeté par les fenêtres ou un bon investissement ? Mais attention ! il ne suffit pas de fabriquer, il faut aussi vendre, et ne pas laisser le matériel dormir dans un coin, comme cela se produit quelquefois. Pourquoi pas un jeu de cartes antiraciste ? (il existe bien un jeu de cartes Lucky Luke)... Pas seulement des cartes avec MRAP et Différences imprimés au dos : non, un vrai, avec un roi noir, une dame jaune et un valet indien... n'existe-t-il pas, au sein du MRAP, un artiste créateur capable de nous inventer ça ?

Mais attention ! Pourquoi toujours attendre que le siège prenne des initiatives ? Un projet publicitaire (et utilitaire... la pub payée par le consommateur, selon la règle Michelin !) peut se fabriquer dans n'importe quelle usine de province. Est-il impensable qu'un Comité local, en accord avec le Siège, se charge d'une démarche utile à la collectivité nationale ? Serions-nous à ce point paralysés par l'esprit de clocher ? Certes, il y a une mise de fonds initiale nécessaire. Mais il y a aussi des Comités locaux qui ont de l'argent qui dort...

Finances nationales ou finances locales ?

Le MRAP a deux sources essentielles de revenus : cotisations et subventions. Les adhésions, nous en avons déjà parlé. Seuls les « hommes de terrain », ayant des relations locales, connaissant les situations « politiques » locales, les ouvertures ou blocages individuels, peuvent efficacement « placer des cartes ». Ce n'est pas au Siège de le faire. Il n'est pas normal de laisser aux Comités le choix de ou de ne pas collecter les cotisations : c'est leur fonction, c'est inscrit dans les statuts et cela doit être rappelé. Les Comités qui refusent de le faire sont des suicidaires, qui, à la fois, se coupent leurs propres ressources et les coupent au Mouvement dans son ensemble. Après tout, que le Siège national ne reverse pas aux Comités locaux les 20 % qui leur reviennent, lorsqu'il y a refus de collaboration et travail laissé au Siège (+ les timbres et les frais de fonctionnement), n'est pas aussi scandaleux que certains voudraient le faire croire ! Dans le cas d'adhésions directement adressées à Paris depuis une région où un comité marche (et n'est donc pas étranger à l'adhésion), c'est par contre plus discutable. Mais qu'actuellement plus de 50 % des adhésions soient directement collectées par le siège est incompréhensible et regrettable.

Cependant, attention... Tout doit être bilatéral. Il est aberrant qu'un Comité puisse toucher ses cotisations et ne pas reverser les parts correspondantes au Siège. Là, il y a des pressions et sanctions possibles. Dans un premier temps, refuser d'envoyer du matériel...

Et les subventions ? Il faut distinguer les faits actuels, et leur évolution prévisible. Actuellement, deux types de subventions sont possibles : municipales et départementales. Le Conseil régional, qui ne joue qu'un rôle incitateur pour l'économie, ne dispose d'aucun budget permettant de subventionner les associations.

Dans la plupart des cas, les demandes sont compliquées, et longues à établir, pour un résultat faible et incertain (elles doivent être assorties du bilan financier de l'année écoulée, et du budget prévisionnel de l'année suivante). Raison pour laquelle de nombreux Comités y renoncent. Aussi le Siège national a-t-il pris l'habitude d'effectuer ces demandes directement, à toutes les villes de plus de 10 000 habitants, et aux départements. Les résultats semblent très irréguliers. Certains Conseils ne versent qu'au siège, d'autres pour partie au siège et pour partie au Comité, d'autres à aucun des

deux. Nombre de Conseils ont pour doctrine intangible de ne verser qu'aux associations de leur circonscription. Raison pour laquelle, par exemple, parce qu'il s'appelle « Comité départemental du Puy-de-Dôme », le Comité local de Clermont-Ferrand n'a jamais touché un sou de la municipalité (de gauche). Nombre de Conseils, aussi, ne versent qu'aux associations déclarées, et un Comité non officiel ne peut généralement recevoir aucune subvention.

C'est là un des intérêts essentiels de l'officialisation des Comités locaux (et c'est loin d'être le seul : la souplesse de fonctionnement, l'indépendance juridique, sont tout aussi importants... pour ne pas parler de la limitation des comités fugaces créés sur des actions ponctuelles, avec les charges administratives que représente pour le siège leur gestion).

Ne serait-ce que pour s'en tenir au seul aspect financier, comme les subventions s'attribuent à deux niveaux, il paraît nécessaire d'adopter une structuration du Mouvement coïncidant au moins avec ces deux niveaux (mais il convient de ne pas sous-estimer les « retombées secondaires » des demandes de subvention effectuées régulièrement, qui permettent de rappeler notre existence aux pouvoirs locaux : une association subventionnée par une municipalité est une association qu'on pense à inviter en diverses circonstances... parce qu'elle apparaît sur une liste officielle).

Local - Départemental - Régional

● **Le Comité local** doit dans toute la mesure du possible coïncider avec une municipalité, et être « branché » sur le Conseil municipal. Toutefois, il peut aussi ne représenter qu'une partie de communes limitrophes dans le cas d'agglomérations. Dans ce dernier cas, il est psychologiquement souhaitable que le nom de ces communes (au moins les plus importantes) apparaisse dans l'intitulé du Comité.

● **Des Fédérations départementales** doivent être créées, selon le modèle existant dans de très nombreuses associations. Emanation des Comités locaux du département, elles-mêmes déclarées Associations de type Loi 1901, elles seront « branchées » sur les Conseils départementaux.

Sur le plan diplomatique et tactique, ce peut être tout aussi important que sur le plan financier. N'oublions pas que les pouvoirs des actuels Conseils départementaux sont considérablement accrus par rapport à ceux des anciens Conseils généraux.

Faut-il envisager, en plus, des « Fédérations régionales », comme cela commence à se multiplier dans le secteur associatif ? En l'état actuel, cela ne paraît pas indispensable, et l'expérience menée depuis trois ans montre que c'est fort peu réaliste. La possibilité peut en être toutefois envisagée dans les statuts, de façon qu'une telle création soit immédiatement applicable si le besoin s'en fait sentir. La multiplication des échelons hiérarchiques présente tellement d'inconvénients qu'elle ne doit être envisagée que si l'on doit en tirer de substantiels avantages matériels. Or, pour le moment, il

n'existe aucun financement régional possible pour le type d'association que nous représentons... Mais qu'en sera-t-il dans quelques années ?

● Ce qui va par contre être immédiatement nécessaire, ce sont des **Délégations régionales**, de rôle essentiellement diplomatique, pour dialoguer avec le pouvoir régional. La nécessité s'en faisait déjà sentir pour tout ce qui relève des Académies en matière d'Education nationale (la plupart des Académies coïncident avec les régions). Les projets de transformations du F.A.S., tels qu'ils nous ont été présentés, laissent augurer une évolution générale dans le même sens de beaucoup d'administrations... et nous pouvons être progressivement appelés à siéger dans diverses « commissions régionales ». Deux personnes (un titulaire et un adjoint) — au maximum trois — suffisent pour constituer la Délégation régionale. Les frais de fonctionnement peuvent être constitués par un « impôt » prélevé sur les finances des Fédérations départementales.

Remarque : les permanents du Siège national ont bien autre chose à faire qu'**inaugurer les chrysanthèmes** des Comités locaux... Par contre, ce pourrait être dans les fonctions des délégués régionaux de représenter la direction du Mouvement dans des manifestations publiques ou des rencontres officielles.

Autre intérêt d'une Fédération départementale : une plus grande participation des petits Comités à certaines activités menées par leurs « grands frères ». Il est en effet de règle que toutes les représentations ou démarches officielles auprès des autorités préfectorales, rectorales, etc. soient effectuées par le comité siégeant dans le chef-lieu... et restent ignorées des autres. De même, lorsque, en province au moins, le P.C. organise une « fête de l'Huma » ou le P.S. une « fête de la Rose » (en attendant que le R.P.R. et l'U.D.F. fassent de même !), c'est leur Fédération départementale qui l'organise... et le MRAP n'y est représenté que par son plus gros comité local, généralement celui du chef-lieu. Si le stand du MRAP était lui-même fédéral, il serait plus étayé (donc plus rentable financièrement et psychologiquement), tout le monde se sentirait concerné, et ce serait une bonne occasion de rencontre.

Ceci n'est-il qu'un rêve ? Non dans les départements où le MRAP est bien implanté, avec plusieurs Comités locaux. Oui, pour le moment, dans ceux où il l'est peu... ou pas du tout. Mais aucune situation n'étant définitive, rien n'interdit d'ailleurs à un Comité local unique de « se fédérer seul », c'est-à-dire d'exister à deux niveaux, local et départemental, avec l'objectif de créer d'autres comités dans le département. Autre intérêt : la gestion des « isolés » — les ermites du MRAP — qui peuvent se sentir plus concernés par une Fédération départementale que par le Comité local d'une ville lointaine.

Le cas des grandes villes. Les raisonnements précédents émanent de toute évidence d'un militant d'une ville moyenne, métropole d'un département moyen. Il est certain que les problèmes sont différents dans les très grandes villes (comme Lyon ou Marseille) : problèmes spécifiques que je connais trop mal pour en parler valablement.

Il est d'ailleurs notoire et symptomatique qu'un Comité local fonctionne d'autant mieux que la ville est plus petite.

Dans les très grosses métropoles, des Comités d'arrondissements peuvent être indispensables pour mobiliser les gens et organiser des manifestations diverses. Mais comme il n'y a pas dans l'administration — au moins à ma connaissance — de finances particulières des arrondissements, il y a nécessité de se partager les subventions municipales, et de se réunir pour les réclamer... donc de disposer d'une structure fédérative à l'échelle de la ville. Là encore, nous devons conserver suffisamment de souplesse pour nous adapter à chaque cas de figure.

Et les Comités professionnels ? Ils sont implicitement prévus dans les statuts — dans la mesure où la notion de « Comité local » n'est pas définie — et explicitement dans le Règlement intérieur. Actuellement, il en existe quelques-uns. Dans une très grosse entreprise, ils peuvent répondre à une nécessité, notamment dans les « boîtes » à très fort taux d'immigrés (automobile par ex.). Avec toutefois le risque du ghetto qui plane sur toute association constituée dans un cadre trop étroitement professionnel. Le financement d'un Comité local par un Comité d'Etablissement est pensable, au moins sur des actions ponctuelles (toujours les plus coûteuses), sinon en fonctionnement normal. Mais l'association contractuelle du C.E. au Comité local du MRAP sur une telle action ponctuelle (c'est ce que nous avons réalisé l'an dernier à Clermont avec les C.E. Michelin et Banque de France) n'est-elle pas préférable à un mode de financement assujettissant l'un l'autre ? L'action à l'intérieur d'une entreprise par un noyau émanant d'un Comité local n'est-elle pas préférable à la création d'un comité MRAP interne à l'entreprise ? Dans tous les cas, il est impératif que le Comité d'une entreprise soit lié au Comité local correspondant.

Problème le plus épineux... Paris

Paris, c'est d'abord la plus grande des villes (voir ci-dessus), où une « fédération municipale » s'impose comme une nécessité. Elle existe d'ailleurs sous forme d'une structure de coordination plus ou moins informelle. De toute façon, Paris est un département à soi-même, et la création d'une Fédération départementale officialiserait l'actuelle « coordination » (dont le fonctionnement semble laisser à désirer).

Mais Paris, c'est surtout la ville où se situe le Siège national. C'est ce qui fait sa particularité et sa faiblesse, pour deux raisons corrélatives :

1) Pour certains adhérents parisiens, il existe la tentation de considérer que leur Comité local, c'est le Siège national. Ils sont en relation directe avec lui. Ils prennent part, tout naturellement, aux initiatives de caractère national, tout en poursuivant leurs activités propres au niveau de leur arrondissement. Mais un arrondissement de Paris n'a pas la même cohésion qu'une ville de province ou de banlieue. De plus, pour atteindre le public, extrêmement sollicité, plus d'efforts

sont nécessaires à Paris que partout ailleurs. Et l'action du Siège est fort utile pour les mener à bien, les permanents nationaux devenant de fait, ceux des comités parisiens.

Il est indispensable d'assumer cette contradiction (ou cette rencontre, qui est aussi bénéfique) entre le **national** et le **local**.

2) Il reste, et l'on ne voit pas comment l'éviter, que le Siège national « pompe » préférentiellement à Paris (et aussi à la Couronne parisienne) une bonne part de ses forces vives militantes. Quelques permanents ne peuvent pas faire tourner la boutique, c'est évident : il faut des membres au Secrétariat national... Pour des raisons pratiques, c'est, pour l'essentiel, Paris qui les fournit. Il faut de la main-d'œuvre pour organiser une manifestation nationale, un gala national... ou pour déménager et aménager le Siège national... C'est toujours Paris qui fournit. Et les Parisiens ralentissent.

Les provinciaux actifs font marcher leurs Comités locaux et leurs régions, mais ne peuvent participer aux actions nationales (les réunions du Secrétariat national et des Commissions nationales se faisant toujours en semaine, rares sont ceux d'entre nous — même ceux qui se rendent à Paris pour raisons professionnelles — qui peuvent y participer). Les Parisiens et proche-banlieusards actifs font tourner le MRAP national (Secrétariat et Commissions) et ne sont plus suffisamment disponibles pour faire tourner Paris.

Là, il ne suffit pas de dire Yaka-Taka... Ça ne nous est pas spécifique, c'est la quadrature du cercle de toutes les associations nationales. Or les uns ont tendance à méconnaître les problèmes des autres, et vice-versa, d'où de sempiternelles et réciproques rancœurs.

N'empêche ! Il est indispensable d'assumer cette contradiction (ou cette rencontre) entre le national et le local, qui peut aussi être bénéfique et favoriser le développement des comités parisiens si chacun y met du sien. Et il est urgent que tous les adhérents d'un arrondissement où il n'existe pas de Comité local se réunissent pour en constituer un.

En résumé... quelques suggestions

1) **Nécessité de structurer le Mouvement.** Notre organisation fédérative actuelle doit être maintenue... elle est à la fois facteur de mobilisation de « la base », limitation des pouvoirs « du sommet », et élément de notre pluralisme. Mais elle doit être canalisée.

La notion de « Comité local » doit être précisée (en particulier elle ne doit pas être confondue avec l'instance départementale), mais rester assez souple pour s'adapter aux réalités locales. Le nombre des Comités locaux doit continuer à augmenter, la multiplication des implantations locales étant le seul moyen, en créant de nombreuses « taches d'huile », d'intéresser le maximum de gens et de faire augmenter le nombre des adhérents. Sauf cas exceptionnel, les rattachements directs au Siège national ne doivent pas être tolérés, la grande majorité des adhérents pouvant et devant être affectés

administrativement à un Comité local, ou à une Fédération départementale.

Les Comités doivent être regroupés en Fédérations départementales (étant entendu que dans un premier temps, nombre de F.D. se restreindront à un seul Comité... voire n'existeront que potentiellement). Le Bureau de la Fédération ne peut être constitué que de membres des Bureaux des Comités constitutifs (pour être composé de gens au courant et passibles de transmettre à double sens les informations).

Chaque Comité local et chaque Fédération départementale a son autonomie administrative, juridique et financière, officialisée par un dépôt de statuts d'association de type « Loi de 1901 ». Mais ce dépôt doit comporter la signature du Président du Mouvement (caution de la Commission permanente), qui donnera son accord après enquête.

La Fédération départementale joue un rôle essentiel de coordination entre les Comités locaux, et représente le Mouvement auprès des instances départementales (notamment la Préfecture, le Conseil départemental et les différentes commissions qui s'y rattachent). Chaque Fédération départementale délègue un représentant au Bureau national (qu'il serait d'ailleurs plus réaliste d'appeler « Conseil d'Administration » que « Bureau » (le véritable Bureau étant en fait ce qui, dans nos statuts, est appelé « Commission permanente »). Il convient de remarquer qu'un tel C.A. émanant des Fédérations départementales ne serait pas numériquement beaucoup plus gros que l'actuel Bureau national, de l'ordre de la centaine de membres. La représentation pourrait avantageusement y être modulée en fonction du nombre des adhérents : plusieurs représentants pour une Fédération numériquement importante, et au contraire un représentant unique pour plusieurs Fédérations à nombre très faible d'adhérents.

Une structure intermédiaire de « coordination municipale » peut être envisagée dans les grandes métropoles comme Lyon ou Marseille. Pour Paris, la Fédération départementale en tiendra lieu.

Des Fédérations régionales peuvent être prévues dans les statuts pour ménager l'avenir, mais leur mise en place ne s'impose pas immédiatement. Par contre, une Délégation régionale doit être dès à présent nommée dans chaque région, comportant un titulaire et un ou deux adjoints (il serait notamment souhaitable d'avoir un Délégué à l'Immigration et un Délégué à l'Education). Son rôle est de représenter le Mouvement auprès des instances régionales et académiques.

Compte tenu des limites du bénévolat, le cumul des fonctions aux divers niveaux ne paraît pas souhaitable. Si nos moyens militants actuels ne nous permettent pas le luxe de l'exclure, la création de nouvelles responsabilités peut aussi engendrer de nouvelles forces militantes.

2) Nécessité de préciser clairement les rôles, notamment en matière de financement. Il n'appartient pas au Siège national de recouvrer les cotisations. C'est du ressort des Comités locaux, dans le pire des cas de la Fédération départementale pour les isolés... le Siège ne se réservant que le cas des départements encore « vides ». De même, pour le placement de Bons de Soutien à un large cercle de sympathisants potentiels. Il

est du ressort des Comités locaux de recruter le maximum de nouveaux adhérents.

Les subventions doivent être demandées à tous les niveaux par l'instance correspondante : le Comité aux municipalités, la Fédération aux Conseils départementaux, le Siège aux ministères. Les subventions locales et départementales devront être reversées au Siège national pour une part n'excédant pas 50 %, avec un plancher (le plancher actuel de 150 F devant être relevé au minimum à 200 F).

Toutefois, en raison de la lourdeur administrative, il est du ressort du Siège national d'aider les Comités et Fédérations en ce domaine, notamment en leur fournissant les dossiers et formulaires-types de demandes de subvention.

Remarque. Des problèmes ne manqueront pas de se poser pour le financement des Fédérations. Dans les départements dont le Conseil ne nous est pas favorable, donc refusera toute subvention, la Fédération risque de se retrouver sans budget. La caisse des 10 % mise en place cette année pour les déplacements des membres du Bureau national et du Secrétariat national pourrait, si elle est excédentaire, utilement venir en appoint aux Fédérations et délégations régionales « nécessaires ». Il va de soi — contrairement à ce qui s'est produit lors de la « régionalisation » de Dijon — que toute retouche à nos structures aura des implications budgétaires qu'il convient de considérer de très près avant une quelconque mise en application.

(Une parenthèse au sujet des cartes. La carte 3 volets 83 a été une nette amélioration, en ce qu'elle permet la constitution directe de fichiers locaux. Mais il convient d'aller plus loin :

a) Créer deux catégories : membre actif et membre bienfaiteur ;

b) Prévoir explicitement un tarif réduit pour chômeurs, étudiants, militaires, etc. ;

c) Supprimer la mention « Adhésion simple » qui incite ceux qui n'ont pas le temps de lire à payer le minimum alors que dans les faits, le service de **Droit et Liberté** est automatiquement assuré à tous ceux qui prennent une carte.)

3) Nécessité d'imposer une discipline réciproque. Le MRAP ne peut fonctionner que si chacun, à son niveau, se persuade qu'il travaille pour la collectivité nationale et non pour sa chapelle. Il est trop facile à un Comité de négliger de reverser au Siège la part financière qui lui est due, et de compter sur le Siège pour lui fournir des documents, livres, affiches, etc. Il est trop facile de reprocher « à Paris » de ne rien faire, ou d'être mal organisé, et de réclamer la présence d'un permanent du Siège pour faire « la tête d'affiche » dans toute manifestation locale. Le Siège national ne peut faire son travail que si les Comités locaux font le leur. Et réciproquement. Un article des statuts doit prévoir la dissolution d'un comité dissident ou notoirement indiscipliné. Le Trésorier national doit pouvoir avoir droit de regard sur les finances d'un Comité ou d'une Fédération.

Les Comités locaux doivent prendre toutes initiatives pour alimenter les caisses nationales et permettre la progression de nos idées au niveau national.

Il est aberrant que certains comités aient de l'argent qui dort alors que le

Siège a du mal à payer les permanents. Mais inversement, il serait normal que le Siège national alloue une « subvention de démarrage » à un Comité qui se crée et ne peut rien entreprendre sans trésorerie.

On peut émettre des remarques analogues en ce qui concerne l'information, qui passe mal dans les deux sens. Les Comités locaux qui débutent sont-ils suffisamment conseillés et guidés ? Le Siège national est-il bien informé des diverses activités des Comités locaux ? En ces domaines, il s'agit d'ailleurs beaucoup plus de manque de temps que de mauvaise volonté.

L'idée qu'un des Secrétaires nationaux permanents ait pour seule fonction la coordination et les inter-relations Siège-Comités est déjà ancienne, mais n'est pas pleinement passée dans les faits. Peut-elle ou doit-elle être inscrite dans les statuts, ou au moins dans le Règlement intérieur ?

En guise de conclusion...

... Nous pouvons améliorer nos statuts, structurer le Mouvement, prévoir des équilibres. Mais ne nous illusionnons pas. Ce n'est pas cela qui donnera au MRAP un essor irrésistible. Des statuts ne valent que par ce qu'on en fait. Si certains Comités locaux qui tournent à fond (voire au-delà de leurs possibilités réelles) ont souvent l'impression de « supporter » le Mouvement, c'est parce que le Siège national ne vient pas à bout des charges qui lui incombent. Et si le Siège ne répond pas à leur attente, c'est parce qu'il est submergé en permanence par des tâches qui ne lui incombent pas, pour la raison que la majorité des Comités locaux ne font pas leur travail (la Commission de Gestion estime que 10 % seulement des Comités sont tout à fait en règle !).

Ceux qui accusent le Mouvement de « centralisme excessif » semblent pour la plupart oublier une chose fondamentale : nos statuts actuels donnent plein pouvoir au Siège national sur les actions nationales, mais également plein pouvoir aux Comités locaux sur les actions locales. Et s'il apparaît un manque de coordination entre les deux pouvoirs, c'est peut-être qu'ils sont mal partagés et mal assurés. D'où des incompréhensions entre « local » et « national ».

Assurer la cohésion de l'ensemble, développer l'action de la base au sommet, est probablement une tâche plus prioritaire que changer les statuts...

Nul ne pourra fournir de remède-miracle. ■

Droit et Liberté

89, rue Oberkampf, 75011 Paris

Téléphone 806.88.00

C.C.P. 9239-81 Paris

Directeur de la publication :

René Mazenod

Secrétariat de rédaction :

Véronique Mortaigne

Comité de rédaction : Jean-Pierre Garcia, Frédéric Maurin, René Mazenod, Robert Pac, Abdelhak Senna, Bertrand Bary, Gérard Coulon.

N° de Commission paritaire : 61013
Imprimerie : IM.PO., Paris